

LA PRESSE EN REVUE...

MARDI 14 FEVRIER 2017

SOMMAIRE

- 1) Il préfère la droite du PS ?
- 2) La messe de Fillon
- 3) Fillon rabaisse les politiques
- 4) La banlieue s'échauffe
- 5) L'heure du choix
- 6) Il laisse sa place...

Gérard Diez La Presse en Revue

I) Croquis. Hamon-Mélenchon, les impossibles retrouvailles



À dix semaines du premier tour, Benoît Hamon a présenté son équipe. Elle penche à gauche mais n'exclut pas les amis de François Hollande ou de Manuel Valls. Si le candidat PS fait aussi route vers les écologistes, aucun accord ne se dessine avec Jean-Luc Mélenchon. Les approches politiques des deux hommes ne sont pas compatibles.

Il y a l'économiste Thomas Piketty, auteur du best-seller mondial *Le Capital au XXI^e siècle*, et conseiller de Jérémy Corbyn, le leader du Parti travailliste britannique. Avec lui, Julia Cagé, économiste aussi, et sa compagne dans la vie... Nicolas Hazard est spécialiste de l'entrepreneuriat social... Dominique Meda est une experte renommée des questions d'égalité hommes-femmes... Elisa Lewis et Romain Slitine plaident pour la démocratie participative... Salah Amokrane est une figure du militantisme associatif à Toulouse.

La liste n'est pas exhaustive, mais elle est homogène. Côté société civile, Hamon s'est entouré d'experts nettement classés à gauche.

Il n'en est pas de même pour le conseil politique, beaucoup plus proche de la « synthèse » classique du PS que d'un courant purement « frondeur ». On trouve certes bon nombre des amis du vainqueur de la Primaire, ou d'Arnaud Montebourg : Anne Hidalgo, Michel Pouzol, Jérôme Guedj, Aurélie Filippetti, Jean-Marc Germain, Mathieu Hanotin... Mais on reconnaît aussi des proches de Vincent Peillon (David Assouline), de François Hollande (Frédérique Espagnac), de Manuel Valls (Luc Carvounas), ou encore des personnalités comme Jean-Christophe Cambadélis ou les secrétaires d'Etat Axelle

Cette diversité toute « solférinienne », comme diraient les Insoumis, est considérée comme la marque d'une Unité retrouvée par le candidat PS.

Elle serait la preuve que l'hémorragie de l'aile droite socialiste vers Emmanuel Macron aurait été cautérisée, et elle dirait qu'Hamon « enrichit son programme tout en maintenant le cap » selon l'un de ses lieutenants.

Le candidat écologiste Yannick Jadot, soutenu dans cette démarche par le député-maire de Bègles Noël Mamère, n'est pas troublé par ce rapprochement des « incompatibles », et devrait retirer sa candidature après avoir passé un accord, notamment sur la sortie du nucléaire ou l'instauration de la proportionnelle aux élections législatives.

L'ambiance est clairement différente avec Jean-Luc Mélenchon. Interrogé dans le journal *La Provence* sur une pétition signée par soixante mille personnes réclamant une entente dès le premier tour entre lui, Hamon, et Jadot, le candidat des Insoumis répond sans ambiguïté : « je n'échangerai pas des bouts de programme contre des sièges aux législatives... Croyez-vous une seule seconde que si Benoit Hamon et moi nous nous sautons au cou, des centaines de milliers de gens bondiraient d'enthousiasme et oublieraient tout ? Au contraire, ce serait la déception en masse chez tous ceux qui ne sont pas prêts à amnistier le PS. On ne leur fera pas une deuxième fois le coup du discours du Bourget. ».

Une déclaration qui n'est pas une surprise. Le 5 février, Jean-Luc Mélenchon s'était dit prêt à travailler avec Benoit Hamon, à condition qu'il fasse « la clarté » c'est à dire qu'il renonce à travailler avec l'aile droite du PS, et retire l'investiture aux amis de Manuel Valls pour les législatives.

Le point de rupture historique est là. Mélenchon représente une ligne de rejet « démagogique » de ce que représente le Parti socialiste, quand Hamon se pose comme son héritier, certes planté à gauche, mais héritier à part entière. Un affrontement fondamental au sens étymologique du terme, et qui renvoie à quarante ans d'Histoire.

Le PS est par définition un alliage voulu par François Mitterrand, un alliage brinquebalant mais efficace sur le plan électoral. Il a associé Chevènement et Rocard, puis Defferre et Badinter, puis la Martine Aubry des 35 heures et Dominique Strauss-Kahn le futur patron du FMI, à l'époque de Jospin. Dans ce gouvernement travaillaient Jean-Luc Mélenchon ministre délégué à l'enseignement professionnel et Pierre Moscovici Ministre délégué aux Affaires européennes.

Le référendum de 2005 a fracturé cette alliance hétéroclite, en provoquant une révolte elle-même chargée de contradiction puisque Jean-Luc

Mélenchon et Laurent Fabius ont alors milité en faveur du « Non », en s'opposant ensemble à François Hollande.

Depuis lors le candidat des Insoumis a pris le large, et parié sur la constitution d'une force de gauche chimiquement pure, tandis que le PS tiraillé de forces antagonistes a poursuivi sa route et gagné la présidentielle de 2012.

A leur manière, Hollande et Valls, une fois arrivés au pouvoir, ont répondu à l'intuition de Mélenchon, mais à l'envers. Eux aussi ont décidé « d'épurer » la social-démocratie à la Française, jusque là plus « socialiste » que la social-démocratie européenne, en rejetant leur aile gauche. Une fracture qui n'a pas créé un nouveau PS mais donné naissance à un avatar, en la personne d'Emmanuel Macron.

Aujourd'hui, dans le chamboulement de la Présidentielle, ce qu'Hamon ambitionne de réussir c'est de remonter le temps, en recréant le PS d'autrefois, ce parti contradictoire mais efficace dans les urnes, né au congrès d'Epinay. Et ce que lui demande Mélenchon est au contraire d'en finir avec l'idée de gauche plurielle, et de le rejoindre.

Hamon veut sauver le Parti socialiste, et Mélenchon ambitionne de le dissoudre. Sauf surprise colossale (et cette présidentielle en a tant réservé qu'on ne peut jurer de rien), ni l'un ni l'autre ne renoncera à sa candidature.

Au bout du compte, ce qui pourrait se jouer d'ici au premier tour ne sera pas seulement ce fameux congrès socialiste évoqué dans toute la presse, mais carrément un congrès de toute la gauche.

En plaçant Mélenchon devant Hamon, ou Hamon devant Mélenchon, les électeurs diront lequel des deux est en phase avec l'aspiration des électeurs de gauche. Une ligne sans compromission, quel qu'en soit le prix électoral, ou une ligne « composite », comprenant des concessions.

Rendez-vous le 23 avril.

mediapart.fr

II) Un bon sermon pour Fillon, Le Pen cherche "patriotes", la gauche pétitionne



François Fillon à la messe à Saint-Gilles, le 12 février 2017. ((Richard BOUHET / AFP))

Au menu du réveil politique : une drôle de messe pour François Fillon, la réplique des médias aux attaques du candidat de la droite et les appels du pied appuyés de la présidente du FN.



Paul Laubacher

Le fait du jour : la messe de François Fillon

Il voulait respirer. Il souhaitait retrouver le contact avec les militants. Il voulait s'éloigner des matinées froides de la métropole. Las, François Fillon ne peut échapper aux soupçons qui pèsent sur les emplois fictifs dont aurait bénéficié sa compagne, Penelope Fillon.

"Je suis attaqué, 24 heures sur 24, mais je reçois aussi d'innombrables soutiens. Je me battrais jusqu'au bout car mon programme est le seul capable de relancer la France", a affirmé le candidat de la droite décomplexée lors d'un meeting à Saint-Pierre, devant plusieurs milliers de personnes qui criaient "Fillon président".

"Nos élus se pavanent avec notre argent quand il y a tant de pauvreté ici!" s'indignait une opposante quand François Fillon atterrissait. "C'est une honte, je vais lui dire de ne pas se présenter", renchérisait une autre.

Mais le candidat poursuit sa contre-attaque. Dans une interview au "Journal du Dimanche", l'ex-Premier ministre a mis en garde contre "une crise de régime" s'il devait renoncer, car "cela

aboutirait à priver un courant de pensée, qui est majoritaire en France, de candidat crédible".

Très souriant, malgré tout, le candidat fragilisé s'est même lancé dans des ségas (danse réunionnaise) avec plusieurs femmes, très loin de l'ambiance tendue et des légers heurts qui avaient opposé la veille une quinzaine de militants anti-Fillon à des pro-Fillon à L'Étang-Salé, où il était allé visiter une ferme photovoltaïque.

Mais le point d'orgue du week-end a eu lieu dimanche matin. Le très chrétien François Fillon avait débuté sa journée en allant à la messe à Saint-Gilles, où il a communiqué. Hasard du calendrier liturgique, le père Russel Torpos, curé de la paroisse, a évoqué pendant son homélie un passage de l'évangile de Saint Matthieu :

"Accorde-toi vite avec ton adversaire pour éviter que ton adversaire ne te livre au juge et qu'on ne te jette en prison. Amen je te le dis, tu ne t'en sortiras pas avant d'avoir payé jusqu'au dernier sou."

Un évangile que le prêtre a ensuite commenté :

"Si tu commets une faute, même si tu n'en as pas conscience, tu es responsable..."

François Fillon n'en a pas fini avec son chemin de croix.

La citation du jour : "Halte au feu, Monsieur Fillon"

Le Syndicat national des journalistes (SNJ), première organisation de la profession, n'oublie rien. Et surtout pas les mots et les postures de François Fillon, candidat de la droite décomplexée empêtré dans les soupçons d'emplois fictifs dont aurait bénéficié son épouse, Penelope Fillon. Depuis lundi 6 février, date de sa contre-offensive, les journalistes sont régulièrement visés par le candidat et ses troupes.

Le SNJ a appelé François Fillon et ses soutiens à "se ressaisir" et "cesser ce 'spectacle' indigne d'une démocratie". Dans un communiqué intitulé "Halte au feu, Monsieur Fillon", et publié dimanche 12 février, le syndicat écrit :

"Ces derniers jours, François Fillon et les principaux responsables de sa campagne s'en sont pris à plusieurs reprises à la presse, rendue responsable de ses difficultés actuelles, à la suite

des révélations publiées notamment par 'Le Canard enchaîné' et France 2".

Prenant la défense de "journalistes qui ont simplement fait leur travail d'enquêteurs au service des citoyens", le syndicat estime que "la vieille recette politicienne consistant à s'attaquer au messenger pour détourner l'attention a toujours eu ses adeptes".

Mais poursuit-il, "désigner en meeting à la vindicte des militants les journalistes présents dans la salle pour couvrir l'événement est une tout autre affaire".

"Leur responsabilité ne serait pas moins grande que celle des incendiaires des cars régies de RTL et Europe 1", samedi soir à Bobigny, ajoute-t-il. Et au SNJ de souligner :

"La récente campagne électorale aux États-Unis au cours de laquelle Donald Trump s'est ainsi comporté a démontré que les violences verbales du candidat et de son entourage pouvaient se traduire par des violences physiques de militants et sympathisants à l'encontre de journalistes".

La vidéo du jour : qui est Patrick Buisson ?

Patrick Buisson était "l'invité inattendu" de l'"Émission politique" du jeudi 9 février, sur France 2, chargé d'interroger Marine Le Pen sur son positionnement idéologique par rapport à la droite et à la gauche.

La drague du jour : Marine Le Pen, Guaino, Dupont-Aignan et "tous les patriotes"

Marine Le Pen le sait. Le Front national, qui pourrait arriver au second tour de l'élection présidentielle, est seul. Il n'a pas d'allié. Elle non plus, en dehors du parti. Alors, il faut bien faire des appels du pied, désespérément.

Marine Le Pen dans "l'Émission politique" : les 5 intos de la candidate du FN

Par exemple, en lançant dimanche un "signal" à "tous les patriotes" pour qu'ils la rejoignent. Et surtout Henri Guaino (LR) et Nicolas Dupont-Aignan (Debout La France), candidats comme elle à la présidentielle.

"Je propose à tous les patriotes, à tous ceux qui ont la nation au coeur de nous rejoindre", a déclaré Marine Le Pen, qui était l'invitée d'Europe 1/iTELE/Les Échos.

Tout en se refusant à dresser "une liste de gens" qui pourraient l'entourer en cas de victoire à la présidentielle, Marine Le Pen note "qu'il y a un certain nombre de personnes qui aujourd'hui dans la vie politique française sont des patriotes". Par exemple :

"Monsieur Guaino est un patriote, Monsieur Dupont-Aignan est incontestablement un patriote, et ceux-là devraient pouvoir un jour, demain, se rendre compte, peut-être, s'ils en ont le souhait, s'ils en ont la volonté, que la nation est en grand danger, quoi qu'on en dise, et que le choix qui va se faire à l'élection présidentielle est presque un choix de civilisation : est-ce que la France restera un pays libre, un pays souverain, un pays laïque ?"

Pas sûr qu'ils aient la même définition du "patriotisme".

Le chiffre du jour : 61.427

C'est le nombre de signatures, recensées lundi 13 février à 7h du matin, pour la pétition demandant une coalition entre Benoît Hamon, candidat du PS pour l'élection présidentielle, Jean-Luc Mélenchon, de la "France insoumise", et Yannick Jadot, d'EELV.

Le calcul est simple : à eux trois, ils cumuleraient 30% des intentions de vote pour le 1er tour, selon les derniers sondages. De quoi être présent au second tour - et même arriver devant Marine Le Pen.

"À nous, grâce à nos convictions communes, de nous unir pour les contraindre à s'allier, pour influencer leurs négociations et le contenu d'un projet commun, capable d'affronter et de battre la droite nationaliste, xénophobe et conservatrice", affirment les initiateurs de la pétition.

Seront-ils entendus ?



Paul Laubacher Journaliste

MAIS AUSSI :

Jean-Louis Bourlanges : "François Fillon est sournois, le pire candidat que la droite pouvait avoir"



Jean-Louis Bourlanges à l'Assemblée nationale, en janvier 2015. (CHRISTOPHE MORIN / MAXPPP)

Par franceinfo – Radio France

Jean-Louis Bourlanges, essayiste et ancien vice-président de l'UDF, demande à François Fillon de se retirer, après les soupçons d'emplois fictifs de sa femme et de ses enfants. Sur France Culture dimanche 12 février, il tire à boulets rouges sur le candidat de la droite pour la présidentielle.

"Chez Fillon, c'est très net. On a à faire à un candidat qui est, à la fois, sournois, arrogant et corrompu. C'est terrible pour son camp. C'est certainement le pire candidat que la droite de gouvernement pouvait avoir", assure Jean-Louis Bourlanges.

L'ancien soutien de François Bayrou à la présidentielle de 2007 est très critique envers la défense adoptée par François Fillon. Et il le dit très ironiquement. "Il campe de façon assez brillante sur une position de déni, détaille-t-il. Il est en mode 'Je prends mon camp en otage, et si je péris, il périt avec moi'. On a un candidat qui plombe la droite."

francetvinfo.fr

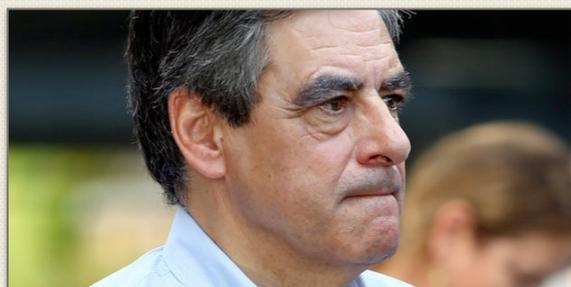


III) Ni le droit ni la morale ne sortent grandis de l'affaire Fillon

Vida Azimi

Historienne du droit, Directrice de recherche au CNRS-Centre d'études et de recherches de science administrative et politique/Université Paris II

Il s'agit là bel et bien d'un "attentat contre le corps législatif."



Laurent Capmas / Reuters

Ni le droit ni la morale ne sortent grandis de l'affaire Fillon.

Le dernier épisode de "l'affaire Fillon" est la saisine par douze députés de gauche du déontologue de l'Assemblée, le Professeur Ferdinand Mélin-Soucramanien, sur l'activité de conseil de François Fillon estimée compatible avec son mandat parlementaire (Le Monde, 12-13 février 2017). Mais dans son intervention, le déontologue de l'Assemblée ne se prononce pas sur l'enquête en cours et se prévaut de son devoir de réserve pour éluder des questions, ce qui ne peut manquer de susciter des interrogations légitimes.

Du moment où François Fillon, qui a bénéficié normalement des crédits alloués par l'Assemblée, est "légalement" justifiable, mais "moralement" soupçonnable pour les Français, écoeurés à juste titre d'une République des prébendes, il aurait été logique que le déontologue, alerté par la publication du Canard Enchaîné, saisisse de la question le bureau de l'Assemblée comme le prévoient les dispositions le concernant. C'est là où le bât blesse, car le déontologue a été court-circuité par le Parquet national financier (PNF).

Ce dernier a d'abord fait une application contestable de l'article 432-15 du code pénal pour lequel l'infraction de "détournement de fonds publics" concerne une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de

service public, un comptable public, etc. mais pas un parlementaire ès qualité. D'autre part, contrairement à ce que les médias judiciaires accréditent dans l'opinion, la dotation pour les collaborateurs parlementaires ne semble pas constituer des fonds publics mais relève des crédits de l'Assemblée, seule apte à en répondre, selon la procédure interne appropriée. Des doutes sérieux sont également permis sur la compétence du PNF car l'affaire, en dépit de sa résonance médiatique assourdissante, ne présente sur le fond aucune "grande complexité" fondant l'action du procureur de la République financier (article 705, 1° du code de procédure pénale): il s'agit d'une banale histoire d'emploi présumé fictif. Mais surtout, ce qui est d'une tout autre gravité, le PNF a empiété sur l'autonomie constitutionnelle de l'Assemblée nationale, et il a même avec l'accord inattendu de son président, perquisitionné le bureau de François Fillon.

En effet, au delà du fait (qui n'est pas anodin) de la première perquisition réalisée sans le consentement du parlementaire dans l'histoire des Assemblées de la République, on a peine à trouver la justification d'une initiative qui permet à la police judiciaire d'enquêter sur l'application d'une réglementation interne (le régime des assistants) édictée par le bureau de l'Assemblée. Il n'est pas question ici de légalité mais de déontologie.

L'article 18 du Règlement de l'Assemblée nationale dispose que les députés peuvent employer sous contrat de droit privé des collaborateurs parlementaires qui les assistent dans l'exercice de leurs fonctions et dont ils sont les seuls employeurs. Ils bénéficient à cet effet d'un crédit affecté à leur rémunération. Le collaborateur parlementaire est lié à l'élu par une relation "intuitu personae" et ne fait pas partie du personnel de l'Assemblée dont les membres sont des fonctionnaires. Partant, le recrutement des collaborateurs du parlementaire et le choix des tâches qu'il leur donne font partie intégrante du statut du parlementaire.

A ce propos, rappelons que Maurice Papon, condamné pour crimes contre l'humanité et dont la pension d'ancien député avait été suspendue par l'Assemblée, fit un recours devant le Conseil d'Etat qui le débouta (arrêt du 04/07/2003) au motif que "le régime des pensions des parlementaires fait partie du statut du parlementaire (...). Le statut du parlementaire se rattache à l'exercice de la souveraineté nationale par les membres du Parlement dont il n'appartient pas au juge administratif de connaître" (sauf les

exceptions prévues par un texte législatif précis).

L'autonomie des assemblées a d'ailleurs une portée générale qui repose sur la séparation des pouvoirs. C'est ainsi que le Parlement européen a lui-même ordonné la restitution des sommes utilisées par Mme Le Pen pour l'emploi de ses collaborateurs. Partant, le contrôle du respect d'une obligation statutaire par un parlementaire – en l'espèce, l'examen du caractère fictif ou non du travail de Mme Fillon – est du seul ressort du bureau de l'Assemblée. Le Président de l'Assemblée nationale a manqué de défendre l'autonomie constitutionnelle de l'Assemblée dont il est responsable. Juste ou injuste, le sort de François Fillon sera réglé par le tribunal du suffrage universel dont le jugement sera cependant affecté par l'action judiciaire en cours. Mais qui répondra de nos institutions abîmées et de l'image de la représentation nationale sérieusement défigurée? Dans cette "affaire", ni le droit ni la morale n'en sortent grandis. Par ces temps d' "insurrections électorales" (Hubert Védrine), optons pour la rhétorique emphatique de la Révolution française, il s'agit là bel et bien d'un "attentat contre le corps législatif"! Pire, avec la complicité dudit corps législatif.

huffingtonpost.fr

IV) Émeutes en banlieue parisienne : la police craint la contagion



Par Jean-Marc Leclerc
Journaliste

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/02/12/01016-20170212ARTFIG00215-emeutes-un-risque-latent-de-contagion.php>

VIDÉO - Les échauffourées consécutives au viol présumé de Théo à Aulnay-sous-Bois prennent un tour de plus en plus radical. Les autorités se mobilisent pour empêcher qu'elles ne dépassent les frontières de la Seine-Saint-Denis.

L'affaire du jeune Théo, 21 ans, malmené par la

police à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 2 février dernier, peut-elle réveiller le spectre des grandes émeutes de 2005? La question évidemment effleure les autorités à mesure que s'enracine la protestation contre les «violences policières». Pourtant, les événements sont loin d'avoir la même intensité. «La flambée de violence de 2005, c'est trois semaines de heurts sur tout le territoire, 300 bâtiments détériorés, 10.000 véhicules incendiés, 130 policiers et émeutiers blessés et pas un mort», rappelle un haut fonctionnaire de la Sécurité publique.

N'empêche! Les manifestations consécutives à l'arrestation musclée de Théodore par quatre policiers - dont l'un est soupçonné de viol - prennent un tour de plus en plus radical. Samedi, en fin d'après-midi, à Bobigny, un rassemblement sous les fenêtres du palais de justice a viré à la guérilla urbaine. De multiples incidents ont aussi été relevés un peu partout dans le département, justifiant 37 interpellations au total. Il y a eu d'autres dans le 93 depuis bientôt plus d'une semaine. «Rien qu'à Bobigny, les unités de forces mobiles engagées samedi soir ont dû tirer plus de 100 grenades lacrymogènes pour faire reculer les assaillants!», révèle un gradé des CRS. Dans le Val-de-Marne, le domicile du syndicaliste policier qui a déclaré sur un plateau de télévision trouver le terme raciste «bamboula» «à peu près convenable» fait l'objet d'une «sécurisation», par peur de représailles. Le policier soupçonné de viol lors de l'interpellation d'Aulnay est, quant à lui, ouvertement menacé de mort sur les réseaux sociaux.

«Risque de contagion»

Dans les mots d'ordre des manifestants, le parallèle est établi entre cette affaire et le sort des deux jeunes de Clichy-sous-Bois, Zyed et Bouna, dont la mort, dans un transformateur électrique après une course-poursuite avec la police, le 27 octobre 2005, avait conduit aux émeutes, obligeant l'État à décréter un couvre-feu. À Beauvau, aujourd'hui, Bruno Le Roux, encore jeune dans sa fonction, surveille les événements comme le lait sur le feu mais reste en retrait. Les forces mobiles, très mobilisées sur les frontières, de Calais à Menton, n'ont pas le don d'ubiquité et il ne faudrait pas que les banlieues s'embrasent.

LAPRESSEENREVUE.EU

Les services de renseignement glanent tout ce qu'ils peuvent pour tenter d'anticiper les troubles. Un SMS, par exemple, appelle à un rendez-vous devant la mairie de Drancy pour en découdre avec les «keufs», au nom de «Théo, Adama, Zyed, Bouna».

Pour l'heure, les échauffourées où s'illustrent les bandes restent circonscrites au 93: Aulnay, Bobigny, Tremblay-en-France, Le Blanc-Mesnil, Stains, Neuilly-sur-Marne. Mais un préfet le dit: «Le risque de contagion ne saurait être négligé.» D'autant que la liste des grandes villes françaises où se déroulent des manifestations s'allonge: Nantes, Rennes, Bordeaux, Rouen, Toulouse, Marseille, avec souvent des débordements à la clé. À Paris, vendredi soir, 150 manifestants mobilisés via les réseaux sociaux par des mouvements d'extrême gauche s'étaient rassemblés aux Halles, dans une ambiance très tendue. Le centre commercial avait été plongé dans un nuage de gaz lacrymogène.

Une période propice aux emballements

Bruno Beschizza, le maire LR d'Aulnay-sous-Bois qui a pris la défense du jeune Théo, dit œuvrer jour et nuit pour maintenir le calme dans sa ville, très abîmée par les échauffourées du milieu de semaine dernière. Un commissaire de police se souvient que «les émeutes de 2005 avaient explosé dans un contexte de clivage sécuritaire très fort entre la droite et la gauche, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui». On s'écharpait alors autour du mot «Kärcher». Et la rumeur voulait également qu'une grenade lacrymogène ait explosé au sein de la mosquée de Clichy-sous-Bois, lancée par la police. En plein ramadan...

L'affaire d'Aulnay n'est peut-être pas aussi explosive, mais les policiers savent que la période électorale actuelle est propice aux emballements. «Une simple faute de communication peut avoir des conséquences», concède un cadre de la Sécurité publique. Comme ce sauvetage d'une enfant dans une voiture que la police s'était attribué dimanche, alors que c'est un jeune qui l'avait délivrée des flammes à Bobigny. Les forces de l'ordre ont finalement plaidé le malentendu. Comme si la situation n'était pas assez complexe, l'extrême gauche s'active dans l'ombre dans l'espoir d'une «convergence des luttes» avec la banlieue. Jusqu'alors, elle a toujours échoué...

V) Assurance chômage: patronat et syndicats à l'heure du choix



Le refus patronal de toute forme de modulation de cotisation sur les contrats courts (CDD, intérim) avait fait capoter les négociations en juin 2016 sur l'assurance chômage, dans un climat alors parasité par la loi travail.
PHILIPPE HUGUEN / AFP

Rendez-vous crucial pour l'assurance chômage: huit mois après l'échec des négociations, syndicats et patronat se retrouveront mercredi pour décider de rouvrir, ou non, cet épineux dossier suspendu à la question de la taxation des contrats courts.



Challenges
La rédaction

Rendez-vous crucial pour l'assurance chômage: huit mois après l'échec des négociations, syndicats et patronat se retrouveront mercredi pour décider de rouvrir, ou non, cet épineux dossier suspendu à la question de la taxation des contrats courts. Leur choix dépendra du Medef, qui devrait trancher lundi lors d'un conseil exécutif entre les deux courants qui s'opposent en son sein sur cette taxation, condition sine qua non posée par les syndicats pour aboutir à un accord.

C'est le refus patronal de toute forme de modulation de cotisation sur les contrats courts (CDD, intérim) qui avait fait capoter les négociations en juin 2016, dans un climat alors parasité par la loi travail. Après cet échec - une première depuis 1982 - le gouvernement avait dû prolonger la convention signée en 2014, mais n'a eu de cesse de pousser les partenaires sociaux à se remettre autour de la table, alors que le régime affiche un déficit de plus de 4 milliards d'euros et

une dette record de 30 milliards.

En novembre, la ministre du Travail, Myriam El Khomri, s'était montrée favorable à un système de bonus-malus sur les contrats courts "qui coûtent à l'Unédic 6,2 milliards d'euros et génèrent une précarité pour les demandeurs d'emploi". Syndicats et patronat ont repris langue en décembre mais dans un cadre informel pour établir un "diagnostic partagé" sur le marché du travail et le régime d'assurance chômage. La dernière des réunions est prévue mercredi et une décision devrait être prise à son issue.

"On a senti quelques velléités patronales pour prolonger les discussions au-delà du 15 février mais pour les syndicats il n'en n'est pas question: soit on rouvre les négociations, soit on arrête", a déclaré Denis Gravouil, négociateur de la CGT.

Explosion des CDD de moins d'un mois

Diverses études d'experts ont été présentées lors des réunions, dont plusieurs sur les contrats précaires, qui "ont montré que c'est bien le coeur du problème", selon Eric Courpotin, de la CFTC. Une étude de l'Unédic a notamment révélé que les CDD de moins d'un mois avaient explosé en 15 ans, passant d'un peu plus de 1,5 million par trimestre à plus de 4 millions.

Les secteurs des arts et spectacles, l'édition et l'audiovisuel, le secteur de la santé, l'hôtellerie-restauration et l'immobilier sont parmi les plus gros utilisateurs de ces contrats de moins d'un mois, voire de quelques jours. Selon Le Figaro et L'Opinion, les négociateurs patronaux ont proposé d'expérimenter une taxation, temporaire, uniquement sur ces contrats très courts, afin d'obtenir de leur organisation le mandat pour négocier.

Mais cette piste n'est "pas acceptable", a réagi Christian Nibourel, président du Groupement des professions de service (GPS), qui regroupe 25 fédérations patronales (hôtellerie-restauration, banque-assurance, services informatiques...). "Je ne suis pas pour rouvrir les négociations si c'est pour taxer les contrats courts. Ce serait contreproductif pour des secteurs dont les modèles économiques ne permettent pas de se passer de ces contrats", a estimé ce responsable patronal, membre du comité exécutif du Medef.

Plusieurs syndicats ont dénoncé la volonté d'une partie du patronat de "jouer la montre" avant l'élection présidentielle, en espérant que la

nouvelle majorité au pouvoir accède à leurs revendications, notamment la dégressivité des allocations chômage promise par François Fillon. Le candidat d'En Marche !, Emmanuel Macron, souhaite pour sa part confier la gestion de l'Unédic à l'Etat. "Nous, on a envie que les négociations repartent, ne serait-ce que pour envoyer un signe à nos politiques pendant cette campagne, dire +on est capables de gérer+", a commenté M. Courpotin.

Les graphiques de Challenges

https://www.challenges.fr/economie/les-graphiques-de-challenges_142117

"Négocions! Au vu des programmes des candidats à la présidentielle, il y a urgence à préserver le système paritaire de l'assurance chômage", a renchéri Michel Beaugas, pour FO, qui demande que l'organisation de Pierre Gattaz arrive avec un mandat de négociation: "Si on repart en négociations et que le Medef essaie d'obtenir son mandat au cours des discussions, on court à un nouvel échec".

(Avec AFP)



VI) Val-de-Marne : Schwartzberg ne se représente pas aux législatives

Il ne fera pas de septième mandat. Roger-Gérard Schwartzberg, député (PRG) de la troisième circonscription du Val-de-Marne (Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-le-Roi, Limeil, Boissy et Villecresnes), a annoncé ce lundi qu'il ne se représentait pas.

« C'est la cours naturelle des choses », nous a confié celui qui fut également à deux reprises maire de Villeneuve-Saint-Georges et qui est âgé de 73 ans.



Paris,Assemblée nationale, 2015. Roger-Gérard Schwartzberg a annoncé qu'il ne briguerait pas un septième mandat. LP/Olivier Corsan

« Je remercie vivement les électeurs de ma circonscription pour leur soutien très durable, qui repose non seulement sur des convictions politiques communes, mais aussi sur les relations de confiance personnelle entre eux et moi et auxquelles je suis profondément sensible », a-t-il ajouté. Sur cette circonscription que le PS réserve aux « partenaires », le nom de son remplaçant à la candidature n'est pas encore connu.

leparisien.fr

**A Suivre...
La Presse en Revue**

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue

A Suivre...
La Presse en Revue

LAPRESSEENREVUE.EU